



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPEENNE

FR

### CUBA - *Conclusions du Conseil*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

"Le Conseil réaffirme la Position commune de 1996, qui, dans le cadre des relations de l'Union européenne avec Cuba, vise les objectifs suivants : encourager un processus de transition vers le pluralisme démocratique, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi qu'un relèvement et une amélioration durables du niveau de vie du peuple cubain.

Le Conseil prend note de la libération, en juin et en novembre 2004, de certains des 75 prisonniers politiques emprisonnés en mars 2003, mais a constaté que cette libération n'était pas intervenue de manière inconditionnelle. Le Conseil réitère sa demande pressante à Cuba de libérer sans conditions tous les prisonniers politiques du groupe des 75 et appelle avec insistance les autorités cubaines à libérer tous les autres prisonniers politiques toujours en détention.

Le Conseil a affirmé une nouvelle fois qu'il reste disposé à maintenir un dialogue constructif avec les autorités cubaines en vue de parvenir à des résultats tangibles dans les domaines politique et économique et dans ceux des droits de l'homme et de la coopération.

Le Conseil a décidé que l'Union européenne développera des relations plus intenses avec l'opposition politique pacifique et des secteurs plus larges de la société civile cubaine à travers un dialogue plus intense et plus régulier.

Toutes les mesures prises le 5 juin 2003 seront temporairement suspendues. Le Conseil a, par conséquent, décidé que l'Union européenne suspendrait les restrictions concernant les visites à haut niveau. Au cours de ces visites, la situation des droits de l'homme et la position des dissidents devront être évoquées avec le gouvernement cubain et la société civile. Le cas échéant, des réunions avec l'opposition pacifique auront lieu dans le cadre des visites à haut niveau. Les partenaires s'informeront de chaque visite. Le Conseil a décidé que l'UE et ses États membres suspendront également la réduction du niveau de participation aux événements culturels.

Le Conseil a décidé que les mesures précitées seront revues avant juillet 2005, à la lumière des développements vers le pluralisme démocratique et le respect des droits de l'homme à Cuba."

---

**P R E S S E**

---